

COMMUNIQUE DE PRESSE



Dijon, le 16 mars 2021

Nouvelles dates des Cafés de la Création virtuels du Crédit Agricole // Créateurs d'entreprises, à vos agendas !

Pour s'adapter aux contraintes imposées par le contexte sanitaire et rester mobilisé aux côtés des porteurs projets, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne relance les Cafés de la Création virtuels à partir du mois de mars.

A vos agenda ! Ils reprennent du service, en ligne, de 8h45 à 11h40 :

- en Côte-d'Or, les derniers jeudis de chaque mois, à partir du 25 mars,**
- dans l'Aube, tous les derniers vendredis de chaque mois à partir du 26 mars,**
- dans l'Yonne, tous les deuxièmes mercredis de chaque mois, à partir du 14 avril.**

Les Cafés de la Création réunissent, simultanément, près d'une dizaine d'experts et partenaires de nos régions : La Chambre de Commerce et d'Industrie, La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, L'Ordre des Avocats, L'Ordre des Experts Comptables, La Chambre des Notaires, Pôle Emploi, Bourgogne Active, La Boutique de Gestion, Initiative 89...

Les porteurs de projets, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, retraités, quels que soient leurs profils ou leurs projets, doivent désormais s'inscrire sur une plateforme dédiée. Cette même plateforme leur permettra de rencontrer le partenaire de leur choix en visio durant 15 minutes.

Rendez-vous personnalisés et sur inscription uniquement :

En Côte-d'Or : <https://server.matchmaking-studio.com/fr/CafesCreationCoteDOr0321/>

Dans l'Aube : <https://server.matchmaking-studio.com/fr/CafesCreationAube0321/>

Plus d'informations sur <https://jesuisentrepreneur.fr/carnet/cafes-de-la-creation>

CONTACTS PRESSE CAISSE REGIONALE



Claire LORICHON – claire.lorichon@ca-cb.fr - 03 80 63 55 23
Mylène FARGEOT – mylene.fargeot@ca-cb.fr - 03 80 63 55 84
Ophélie ROS – ophelie.ros@ca-cb.fr - 03 80 63 54 93

